

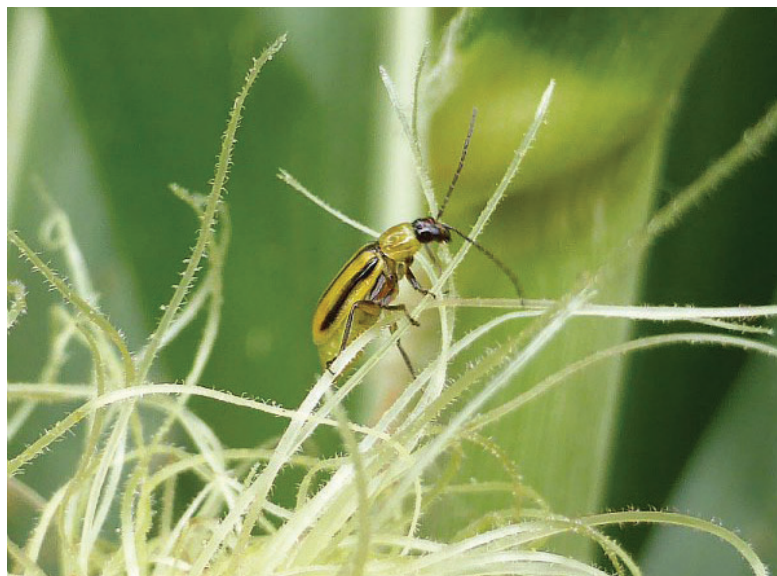
RAVAGEUR / Dans la majorité des secteurs de production de maïs en Rhône-Alpes, les chrysomèles adultes peuvent être très facilement observées durant l'été. La période de la floraison des maïs est intéressante pour faire le tour des parcelles et un état des lieux de la situation.

Chrysomèle du maïs : c'est le moment d'observer les parcelles !

De nombreux orages et coups de vent plus ou moins violents ont touché la région ces dernières semaines. Parfois des maïs versent à la suite de ces événements, et il est tentant d'incriminer la seule météo. Sur ces parcelles, il est intéressant de prélever quelques plantes à la bêche avec leur système racinaire, de nettoyer les racines et d'observer. Très fréquemment, des dégâts sont observés sur les racines, dues aux larves de chrysomèles. L'ancrage du maïs est alors fragilisé. La verse liée aux dégâts de chrysomèles ne provoque généralement pas de casse et les maïs ont tendance à se redresser par la suite, en gardant une forme un peu coudée en « col de cygne ». En comparaison, il peut être intéressant d'observer les racines de maïs de parcelles du même secteur, mais ayant un précédent autre que le maïs ; les racines sont alors indemnes de dégâts de chrysomèles.

Présence de dégâts sur racines

Il n'y a malheureusement pas de solution curative, le maïs au système racinaire amputé risque d'être pénalisé. Si la parcelle est irriguée, il faut soigner la conduite de l'irrigation, car le stress hydrique est un facteur aggravant. Évitez de cultiver du maïs sur cette parcelle l'année suivante.



Des chrysomèles adultes émergent depuis fin juin en Rhône-Alpes, et sont donc désormais visibles dans les parcelles. Elles sont facilement reconnaissables. ©Arvalis

Présence d'adultes sur les soies et le feuillage

Les adultes de chrysomèles se nourrissent sur les soies fraîches des maïs et peuvent y être facilement observés avec, sur certaines parcelles, des adultes sur quasiment toutes les soies. Ces adultes n'ont pas nécessairement émergé de la

parcelle, ils peuvent se déplacer sur plusieurs kilomètres et sont attirés par les soies fraîches. Les parcelles décalées, fleurissant précocement ou au contraire tardivement, semblent souvent concentrer les populations d'adultes. En maïs consommation, l'attaque des soies par les insectes est généralement anecdotique et n'impacte pas la fécondation ni la production du maïs, il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter de cette présence pour le maïs en cours de culture. Cependant les chrysomèles installées dans la parcelle pour s'y nourrir peuvent y déposer leurs pontes qui éclore au printemps prochain. Les larves pourront alors représenter un risque si un maïs est à nouveau cultivé sur la parcelle en 2025.

L'observation des adultes dans les parcelles l'année N aide à déterminer le niveau de risque pour une éventuelle culture de maïs en année N+1. L'utilisation d'un piège chromatique permet une observation plus précise. Il est globalement déconseillé de cultiver un maïs en année N+1 dans les parcelles



Après avoir versé, les maïs ont tendance à se relever, avec un effet « col de cygne ». ©Arvalis

concentrant le plus d'adultes en année N. L'application d'un produit larvicide au semis en année N+1 peut également être envisagée, mais l'efficacité n'est jamais totale. Le Force 1,5 g a montré la meilleure efficacité dans les essais, réduisant de près de 70 % le nombre d'adultes émergeant de la parcelle, tandis que le Belem et le Force 20 CS permettaient une régulation de l'ordre de 30 %. Attention, le Force 1,5 g ne peut être utilisé qu'une année sur trois. ■

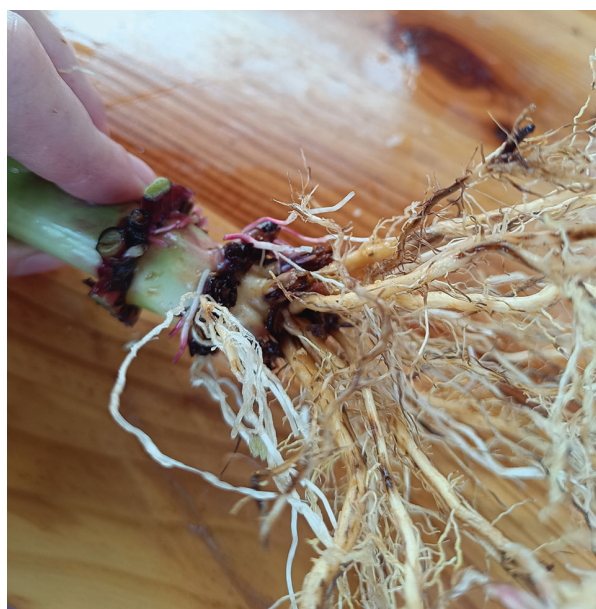
O. Boulanger, Y. Janin et A. Tabone, ingénieurs régionaux Arvalis-Institut du végétal



Les chrysomèles sont attirées par les soies fraîches des maïs. ©Arvalis



En cas de forte pression, des nœuds racinaires entiers peuvent être consommés par les larves de chrysomèle. Ici deux nœuds sont manquants. Il peut être nécessaire de couper les racines coronaires ayant repoussé après la survenue des dégâts pour bien les identifier. ©Arvalis



Des radicules plus ou moins denses peuvent repousser à partir des moignons de racines, et parfois compliquer l'observation des dégâts, mais elles ne permettent pas le même ancrage que les racines manquantes. ©Arvalis



Maïs sans dégâts de chrysomèle : les racines sont bien développées (les racines coronaires ont été coupées pour observation). ©Arvalis

En bref

MAÏS FOURRAGE / Les récoltes s'annoncent tardives

Selon un communiqué commun de l'Association générale des producteurs de maïs (AGMP), l'Institut du végétal (Arvalis), la Fédération nationale des producteurs de semences de maïs et sorgho (FNPSMS) et l'Union française des semenciers (UFS), publié le 1^{er} août, « les dates prévisionnelles de récolte du maïs fourrage s'annoncent tardives ». Selon ces quatre organisations, « les premiers chantiers de récolte devraient intervenir avant le 31 août dans le sud de la région Centre-Val de Loire, en Midi-Pyrénées, dans le Limousin et en Rhône-Alpes ». Cependant, cette récolte pourrait s'étaler, dans certains cas « après la mi-octobre, pour les semis de juin ». C'est notamment le cas en Bretagne (qui représente le quart de la production nationale), en Normandie et en Hauts-de-France. Pour l'heure, l'Institut du végétal (Arvalis) ne pronostique aucun rendement ni aucun volume. L'an dernier, environ 16 millions de tonnes de maïs fourrage (ou maïs ensilage) avaient été récoltées, en hausse de 15,6 % par rapport à 2022, grâce notamment à un rendement de 12,8 tonnes de matière sèche par ha (10,7 t MS/ha en 2022). Mais comme l'année a été « atypique », notamment avec un mois de juin, « plus froid que la médiane des dix dernières années », souligne le communiqué, les chiffres de 2024 risquent d'être en deçà de l'année 2023.

POIS D'HIVER / Des rendements décevants attendus

La récolte du pois d'hiver s'annonce mauvaise cette année, en raison des conditions climatiques avec une forte chaleur et des pluies qui ont perturbé les semis. « Concernant les territoires situés au nord de la Loire, 60 % des surfaces ne sont pas récoltables, précise la FOP (producteurs d'oléoprotéagineux, FNSEA). Il y a également de gros dégâts dans l'Ouest. Les premiers retours de rendements sont jugés décevants. » La FOP ne possède pas encore de chiffres consolidés. De son côté, le ministère de l'Agriculture (Agreste) a donné, en juillet, ses estimations pour l'ensemble des pois protéagineux, pois d'hiver et de printemps inclus. Avec 383 000 tonnes, la production est annoncée en baisse de 21 % par rapport à 2023 (-26 % par rapport à la moyenne 2019-2023). Les rendements n'atteindraient que 29,9 q/ha contre 32 pour la dernière campagne. Face au risque d'arrêt de la production, la FOP promet, dans un communiqué du 24 juillet, de s'investir dans la R&D afin de créer des variétés de pois plus résistantes : « Il faut accélérer le progrès génétique et mobiliser les entreprises semencières », exhorte le syndicat. De son côté, Terres Inovia va publier prochainement une analyse de la campagne de pois 2023-2024 pour faire un état des lieux des pratiques agronomiques. ■

K. B.